

Centre européen de prévention des risques (CEPR)

Directrice

Catherine Sztal-Malterre

Historique

Constitué en juin 1997, le CEPR est financé par ses partenaires fondateurs et par ses adhérents. Il s'appuie sur 6 salariés permanents et sur un pôle international de consultants et d'experts, externe et évolutif.

C'est l'expression d'une volonté conjointe des collectivités locales (conseil général des Deux-Sèvres, ville et communauté d'agglomération de Niort) et des mutuelles d'assurance niortaises, à laquelle s'associe l'État, les organismes techniques compétents et les universités, qui permet, au travers du CEPR, de créer des sites pilotes d'expérimentation en vraie grandeur, à l'échelle départementale, nationale, voire européenne.

Le regroupement en son sein de grandes mutuelles d'assurance européennes (Macif, Maif, SMACL, ACME) est un atout de taille, un gage de sérieux et de pérennité, quand on sait qu'elles totalisent 8 millions de sociétaires.

Domaines de recherche

Le Centre européen de prévention des risques est un centre de recherche appliquée dans les domaines de la prévention :

- des risques domestiques
- des risques routiers
- des risques alimentaires
- des risques en entreprise
- des risques naturels.

Coordonnées

18 rue Marcel-Paul
79000 Niort
Téléphone : 05 49 04 66 77
Fax : 05 49 04 66 76
Site Internet : www.cepr.fr
Courriel : cepr@cepr.fr

Dans la vie privée ou professionnelle, dans une maison, une entreprise ou sur la route, un accident est toujours imprévisible. Dans certains cas, cependant, il aurait pu être évité grâce à des comportements adaptés ou à de nouveaux matériels. Acteur incontournable de la prévention des risques, le CEPR initie une démarche ambitieuse qui répond à un besoin croissant et exprimé de plus en plus clairement par tous : la sécurité.

Activités du CEPR

Le CEPR a une triple mission :

1. Il crée, d'une part, des sites pilotes d'expérimentation en vraie grandeur, à l'échelle départementale, nationale ou européenne. Le CEPR teste, en situation réelle, des nouveaux produits ou process de sécurité, ainsi que le comportement des utilisateurs.
2. Il a, d'autre part, une mission de collecte d'informations de prévention et de mise à disposition de celle-ci auprès du grand public (éducation à la prévention), des industriels, des fabricants, des chercheurs (prise en compte de la sécurité), et des Instances gouvernementales (législation en faveur de la prévention et de la sécurité). Le CEPR fait un point régulier de la prévention des risques, tous les trois ans, lors de colloques internationaux réunissant près de 600 professionnels, à Niort.
3. Enfin, apprendre aux autres à maîtriser les risques constitue sa troisième mission. En effet, le CEPR est un centre de formation qui propose aux entreprises

Informer, c'est déjà protéger

Site internet du CEPR

Le site Internet du CEPR est un outil pratique en matière de prévention des risques. Des conseils de prévention domestique, alimentaire, routière, l'observatoire des risques, les rappels de produits en temps réel en font un site de référence dans le domaine de la prévention.

Site Internet de rappels de produits

Le CEPR a créé, sur son site Internet, une rubrique permettant aux fabricants de rappeler leurs produits défectueux, et aux consommateurs d'être alertés en temps réel, ou de consulter à tout moment la liste des produits défectueux. Ce service est reconnu officiellement par la direction générale de la Con-

sommation, de la Concurrence et des Fraudes, et par la direction générale de l'Alimentation.

Colloques et séminaires du CEPR

Les colloques de la prévention des risques permettent aux professionnels d'avoir une approche transversale et complémentaire de la prévention sur des thèmes d'actualité. La 5^e édition aura lieu à Niort en 2007 et devrait recevoir 600 professionnels.

Politique éditoriale du CEPR

Le CEPR édite une collection d'ouvrages sur la prévention : des actes de colloques et des résultats d'études destinés aux professionnels, des livrets destinés au grand public. Le CEPR s'associe avec des fabricants, des agences

des formations personnalisées sur le thème de la prévention des risques, et qui participe activement au développement de filières universitaires d'apprentissage de la prévention des risques. Le CEPR réalise également des animations et des jeux pédagogiques sur la prévention des risques, à destination du grand public.

Le CEPR est également un organisme certificateur accrédité par le Cofrac pour la certification de personnes en HACCP (méthode d'assurance qualité permettant la maîtrise de la qualité des produits alimentaires). Il s'agit de la seule certification en France reconnue par les professionnels de l'alimentation et permettant aux experts d'obtenir une validation officielle de leurs compétences.

Chaque nouvelle mission confiée au CEPR est validée par un conseil scientifique spécifique, composé d'experts du domaine concerné.

de communication ou des distributeurs pour leur fournir un contenu rédactionnel validé par ses experts.

Formation continue et universitaire

Le CEPR est un centre de formation, et peut dispenser des formations à la prévention des risques. Il intervient dans plusieurs filières universitaires : DESS gestion des risques, IUT hygiène et sécurité, Faculté de médecine ...

Développement d'outils pédagogiques de prévention

Le CEPR développe une gamme d'outils qui permettent une sensibilisation ludique à la prévention des risques.